

M. de Malide, évêque de Montpellier, et le gouverneur de la province.

A en croire Soulavie, le cardinal de Gesvres, mort en 1744, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, poussait un peu loin l'amour de la représentation. Il avait transporté dans son palais tout le cérémonial de la cour romaine. Il avait des pages, des estafiers, des gentilshommes et toute sorte de domestiques d'apparat. Cette troupe était sous les armes et faisait des exercices tous les jours, d'après un ordre hiérarchique, dans les antichambres et les salons du prélat. Après une heure de cette mise en scène fantastique, Gesvres renvoyait toute cette valetaille qui ne logeait pas dans son hôtel<sup>1</sup>.

Tous ces prélats, quels que fussent leur faste et leurs rêves de grandeur, ne pouvaient rivaliser avec la magnificence que les Rohan, évêques de Strasbourg, déployaient depuis près d'un siècle au palais de Saverne. Le cardinal Armand avait commencé avec un éclat extraordinaire. Placé, dit l'académicien Bougainville, peu après la conquête d'Alsace, sur la plus importante de nos frontières, entre deux peuples puissants et rivaux, *il semblait s'être chargé de représenter la France auprès de l'Allemagne*. Personne n'était plus fait pour y réussir. La beauté de ses jardins et de ses palais, ornés par les arts, donnaient une haute idée de notre goût; ses manières faisaient aimer nos mœurs, et la grandeur du sujet annonçait la majesté du souverain. « Ses correspondances continuelles avec les princes de l'empire, les ont souvent mis à la portée de lui donner des marques des sentiments qu'ils avaient pour lui. Il était dans l'habitude de leur offrir des présents et d'en recevoir. Les princes de Waldeck, de Bade, de Darmstadt et des Deux-Ponts, venaient de temps en temps passer plusieurs jours avec lui. L'électeur de Cologne lui rendit visite, en 1739, et trouva Saverne au-dessus de sa réputation. » Le marquis d'Argenson salue de son côté, dans « la belle Eminence, le plus parfait modèle d'un grand seigneur aimable. Il représente, dit-il,

<sup>1</sup> PÉCHEUR, *op. cit.*, VII, p. 464. — D'AVENEL, p. 245. — SOULAVIE, *Mémoires du maréchal de Richelieu*, VIII, 218-219.

à Saverne, mieux qu'aucun prince d'Allemagne, et même que les électeurs ecclésiastiques. Sa cour et son train sont nombreux et brillants. Avec cela, il conserve cet air de décence qu'ont les membres distingués du clergé de France, et que ceux de l'Allemagne et de l'Italie n'observent pas.»

A la fin de l'ancien régime, le cardinal Louis de Rohan continuait sur le siège de Strasbourg les traditions de ses prédécesseurs. Il tenait véritablement état de souverain dans son palais de Saverne, qu'il avait fait rebâtir magnifiquement par l'architecte Salins de Monfort, après l'incendie qui l'avait anéanti en 1779. Il y avait réuni des collections de physique et d'histoire naturelle, ainsi qu'une nombreuse bibliothèque. Toute la province répondait à l'invitation du prince-évêque qui pouvait mettre sept cents lits à la disposition de ses visiteurs, et encore on manquait quelquefois de place. Les écuries contenaient cent quatre-vingts chevaux; les calèches étaient à volonté. Un maître d'hôtel parcourait le matin les appartements, prenant note de ceux qui voulaient être servis chez eux; on leur portait à l'heure dite un dîner exquis. Le soir, tout le monde se réunissait pour le souper. « M. le cardinal, dit un témoin oculaire, l'ornait par sa présence. La beauté de son visage toujours riant inspirait la confiance; il avait la vraie physionomie de l'homme destiné à représenter; l'ensemble de ses traits lui donnait toujours cet air qui fait adorer; un regard qui ne lui coûtait rien était une politesse. » On jouissait à Saverne de la plus grande liberté et un mot latin, *suadere*, placé comme légende au-dessus de chaque porte, indiquait que la persuasion, l'amabilité et la grâce, étaient les seuls moyens mis en œuvre pour attirer et retenir les hôtes. Les femmes de la noblesse y venaient de la province et même de la cour. « Il n'était pas, dit M. de Valfons, femme de bonne maison qui ne rêvât Saverne. » Elles prenaient part aux chasses organisées sur une vaste échelle. Six cents paysans, rangés avec des gardes de distance en distance, formaient une chaîne d'une lieue, parcourant un terrain immense, poussant des cris, battant les buissons et les bois. Les chasseurs attendaient au bas des coteaux le



gibier traqué de toutes parts et n'avaient qu'à choisir pour tirer<sup>1</sup>. Ces fêtes continuelles, ce faste, jetaient dans l'étonnement l'électeur de Cologne qui, malgré l'éclat de sa naissance et le chiffre de sa fortune, était très frappé de tant de magnificence.

Le cardinal, souverain à Saverne, fait grande figure à Paris dans son admirable hôtel de Rohan, rue Vieille-du-Temple, auquel on a donné le nom de « Maison de Strasbourg ». On y admire encore le *Salon des Singes*, les paysages de Boucher et surtout le splendide bas-relief de Le Lorrain, les *Chevaux d'Apollon*, placé sur le fronton des vastes écuries où le prince Louis entretenait ses cinquante-deux juments d'Angleterre. Parmi les objets d'art on remarquait les anciens livres d'heures, les misels brillamment enluminés qu'avait reçus le cardinal<sup>2</sup>.

Comment être gentilhomme, mener un train de grand seigneur, sans être tenté de se livrer à la chasse, cette passion de la noblesse avant la Révolution? Certains prélats n'y résistent pas. M<sup>me</sup> de Sévigné et Saint-Aubin, se promenant un jour à Livry, entendent « passer une personne au travers des arbres : nous avons regardé ; c'était un grand chien courant. — Qu'est-ce que cela? a dit Saint-Aubin. — C'est un des aumôniers de M. de Senlis, lui ai-je dit. » Au xviii<sup>e</sup> siècle, le maréchal de Belle-Isle, dans sa mission diplomatique, trouve l'archevêque électeur de Trèves pris d'une infirmité contractée à la chasse, et qui l'oblige à lever la séance juste au moment où il faut répondre à une question embarrassante. C'est dans une partie de chasse que le comte de Sade, représentant du roi, arrache à l'archevêque électeur de Cologne des engagements favorables à la France<sup>3</sup>.

1. *Souvenirs du marquis de VALFONS*. — « On faisait trois battues jusqu'à une heure de l'après-midi. A ce moment toute la société se réunissait sous une belle tente, dans un site agréable, au bord d'un ruisseau. On dînait gaiement, et comme il fallait que tout le monde fut content, il y avait des ronds et des tables creusés dans le gazon pour tous les paysans, dont chacun recevait une livre de viande, deux livres de pain et une demi-bouteille de vin. Quand la chaleur était un peu tombée chacun allait reprendre son poste de chasse, et la battue recommençait. »

2. Cf. FRANTZ FUNCK-BRENTANO, *L'Affaire du Collier*, 1902, in-12, p. 80-81.

3. M<sup>me</sup> de SÉVIGNÉ, lettre du 6 octobre 1679. — Duc de BROGLIE, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, t. 1, p. 278-301.

Quelques prélats français chassaient encore au xviii<sup>e</sup> siècle. La maison de campagne où l'on passe une partie de l'été n'est-elle pas justement dans le voisinage des bois? Le château d'Herbey, bâti par les évêques de Grenoble, s'ouvre par un hall splendide, qui était le rendez-vous des émules de Nemrod<sup>1</sup>. Parmi les plus grands chasseurs, on citait M. de Grimaldi, évêque du Mans. On pouvait le voir partir de son château d'Yvré à la poursuite du gibier, entouré de jeunes seigneurs, portant gibecière au côté, veste et culotte rouges, bas blancs et le reste à l'avenant. Il avait de la peine à renoncer à cet exercice même le dimanche. Il ne craignait pas, les jours fériés, de parcourir la campagne avec sa meute et ses piqueurs durant de longues heures. Un dimanche, raconte son historien, M. de Grimaldi, en équipage de chasse, rencontra une procession qui allait, avec croix et bannière, psalmodier les litanies de la Vierge dans un sanctuaire voisin. Que faire? La décision du prélat est bientôt prise; il traverse carrément à cheval la foule des pieux fidèles un peu étonnés de cette rencontre. M. de Grimaldi chercha à s'assurer les propriétés de l'abbaye de la Perine qui gênaient sa passion cynégétique. Dès son arrivée au Mans, on remarqua qu'ayant publié un nouveau tableau des cas réservés, il avait supprimé la suspense portée contre les ecclésiastiques se livrant à la chasse. M<sup>me</sup> Campan<sup>2</sup> dit, au sujet du cardinal de Rohan, ambassadeur de France à Vienne, que, « un jour de Fête-Dieu, lui et toute sa légation, en uniforme vert, galonné en or, avaient forcé une procession qui les gênait, pour se rendre à une partie de chasse chez le prince de Paars ».

Les Mémoires du temps racontent que Dillon, archevêque de Narbonne, chasseur intrépide, eut quelques difficultés avec ses curés auxquels il interdisait une distraction dont il usait largement pour lui-même. Un de

1. Nous avons pu le visiter. On montre à côté la chambre où, en 1788, au retour des états de Romans, l'évêque de Grenoble, M. de Bonteville, se suicida avec son fusil de chasse, dans un accès, croit-on, de fièvre chaude.

2. DOM PIOLIN, *Histoire de l'église du Mans*, t. VI, p. 528. — M<sup>me</sup> CAMPAN, *Mémoires* t. I, p. 68. — Les quarante-deux hectares de garenne de l'évêque de Troyes étaient loués 120 fr. en 1713.



ses prêtres, frappé pour délit de chasse, fit intervenir un protecteur qu'il avait à la cour. A ce sujet, Louis XVI dit un jour à Dillon : « Monsieur l'archevêque, l'on dit que vous aimez beaucoup la chasse. — Oui, sire. — Je le le conçois et moi aussi, mais vos curés l'aiment également beaucoup. Pourquoi donc la leur défendez-vous, puisque vous vous la permettez? — Par une raison très simple, Sire, répondit l'archevêque, c'est que mes vices viennent de ma race, et que les vices de mes curés sont d'eux-mêmes<sup>1</sup>. » Dillon n'était jamais en reste de bons mots, même avec un interlocuteur royal.

Il ne faudrait pas juger le clergé de France d'après ces quelques faits exceptionnels et qui faisaient scandale. N'allons pas non plus nous représenter en costume de chasse tous les prélats de l'ancien régime. Ceux qui se livraient à cet exercice sont signalés, parce qu'ils étaient la petite minorité. La plupart des statuts diocésains défendaient au prêtre la chasse. L'anecdote de Dillon prouve que des prélats chasseurs auraient pu difficilement maintenir une telle prohibition. Bernis, une fois archevêque d'Albi, s'interdit ce genre de distraction. L'Infant de Parme lui écrit, en 1764 : « Je vois avec admiration que la vue des bécasses et des perdrix ne vous cause plus de regrets. » L'historien de M. du Tillet, évêque d'Orange, fait observer qu'il avait complètement renoncé au plaisir de la chasse, une des grandes occupations, presque une passion de sa jeunesse. M. de Reoul de Lambert, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, rendait un jour visite à l'évêque de Viviers, M. de Savine, qui lui montra sa belle meute. — « La mienne l'emporte sur la vôtre, lui dit Reoul de Lambert. Elle comprend les pauvres, les borgnes, les aveugles, les boiteux et les estropiés. »

1. Duchesse d'ABRANTÈS, *Histoire des salons de Paris*, t. I, p. 297-298. — TALLEYRAND (*Mémoires*, I, p. 30-31) dit : « M. de Dillon, archevêque de Narbonne avait une terre auprès de Soissons où il passait six mois de l'année à la grande chasse. Cette terre se nommait Haute-Fontaine. » Les chasses de Dillon n'avaient donc guère lieu dans son diocèse.

## CHAPITRE SIXIÈME

### Opulence et Dettes des Évêques

I. Biens de la mense épiscopale. — Différence étonnante entre les diocèses pour la richesse et le nombre des paroisses. — Evêchés de rien, évêchés de faveur. — Richelieu et l'évêché *crotté* de Luçon. — Les abbayes augmentent les revenus des évêques. — Les plus opulentes sont données aux plus riches prélats, surtout aux cardinaux. — Chiffre énorme d'une telle dotation. — Mais beaucoup d'évêchés sont grevés de pensions qui se généralisent pour satisfaire la nuée de demandeurs. — II. Malgré cette opulence, plusieurs prélats sont endettés. — Charges du premier établissement. — Evêques ruinés par leurs constructions. — Le cardinal de Rohan endetté malgré ses immenses revenus. — Les dépenses des cardinaux ambassadeurs : Bouillon, Bernis. — III. Autre cause de ruine pour certains prélats : insouciance de leurs affaires. — Bossuet moins pratique que Fénelon. — Curieuse anecdote sur d'Estrées. — Cause plus grave encore : l'excès à peu près général de la représentation. — Exemple pris dans une situation moyenne : détail des dépenses faites au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle par M. de Grignan, évêque de Carcassonne. Son train et ses dettes. — IV. On était alors moins exigeant que de nos jours sur les questions des dettes. — Mot de Dillon. — Bien se garder ici de généraliser. — Exemples de prélats restés simples dans l'opulence. — Cependant l'impression que donne le train de ces évêques, c'est un excès de dépense et de luxe. — Plaintes amères, en 1789, contre ce faste et cette profusion de biens d'Eglise à une caste privilégiée. — La Révolution, en terrible visiteuse, va interrompre ces fêtes brillantes. — Quels malheurs elle réserve à Delphine de Sabran naguère mariée à Custine dans le château d'Anizy par l'évêque de Laon.

#### I

Il fallait de gros revenus aux évêques d'ancien régime, pour mener le train que nous venons de décrire. Ils avaient, comme première ressource, la mense épiscopale dont le rendement provenait d'ordinaire des biens-fonds, des dîmes et des droits féodaux de l'évêché.